

SAINT RÉMY INFOS

LE RÉMILIEN 2017



Également disponible sur le site de la commune :
www.saintremydemaurienne.com



Sommaire

➤ Mot du Maire.....	3
➤ Personnel Communal.....	8
➤ Budget.....	9
➤ Commissions et Services.....	10
➤ Démarches Administratives.....	12
➤ La Vie Associative et Sportive.....	15
➤ La Vie Scolaire.....	27
➤ Civisme et Propreté.....	29
➤ La Vie Touristique.....	33
➤ La Vie Sociale.....	34
➤ La Vie Quotidienne.....	36
➤ Culture et Patrimoine.....	37
➤ Saint Rémy : quelle histoire !!!.....	38
➤ La Vie Économique.....	41
➤ La Vie Communale.....	44
➤ Enfants du Pays.....	49
➤ Les Travaux.....	50
➤ Et toujours...des Projets.....	51
➤ Poèmes et Chanson.....	52
➤ L'État Civil.....	53
➤ À Votre Service.....	54
➤ Agenda 2017.....	55

Mairie - Route de La Lauzière - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel: 04 79 83 13 70 - Fax: 04 79 83 17 13

www.saintremydemaurienne.com

Bulletin Municipal - Édition 2017 - 700 exemplaires

Photos: D. Champemont - C. Chevalier - G. Mollard

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique

250 Route de La Combe - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel: 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - www.netcreaweb.fr

Mot du Maire

Chers Rémiliennes, Chers Rémiliens,

2016, année difficile et même terrible. Mais aussi année de transition.

Au niveau national et international, nous avons vu à longueur de mois des attentats terroristes et des périodes de guerre que l'on espère toujours révolue et pourtant...

De nombreux évènements rémiliens ou cantonaux ont marqué aussi la vie de tous les jours avec de plus en plus d'importance accordée à la communauté de communes.

Au niveau de l'intercommunalité, l'application de la loi Notre et les prises de compétence de la COM COM, changent la vie communale.

C'est ainsi que la 4C a désormais en charge la petite enfance, la jeunesse, mais aussi l'Etablissement d'Enseignement Artistique et elle contribue fortement au fonctionnement de l'EPHAD avec le CCIAS qu'elle préside, ou l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) qu'elle soutient ou encore la vie quotidienne du collège.

Malheureusement un accident mortel a marqué notre commune, le conseil municipal et moi-même avons témoigné de notre tristesse envers la famille GIRARD endeuillée.

Pour éviter un nouveau drame, nous avons posé au niveau sécurité, de nouvelles conditions au fonctionnement de l'aérodrome. Et nous attendons toujours le retour de l'administration, aussi bien sur les résultats de l'enquête que sur notre demande de réunion avec la puissance publique.

Vie Rémilienne

Décès :

Outre l'accident évoqué ci-dessus, qui a coûté la vie à deux personnes de la famille (Léo Girard et son gendre), nous avons déploré le décès de nombre de Rémiliennes et de Rémiliens dont l'ancien maire René BLANC qui a présidé aux destinées de la commune pendant de nombreuses années et qui a reçu un hommage entre autres, de son conscrit et ami André ROCHETTE, du sénateur Michel BOUVARD, de moi-même et d'autres élus. On retrouvera plus loin un poème qu'il avait écrit comme il aimait le faire.

A noter aussi le décès de notre doyenne MME Andrée GAVARINI à 104 ans !



René BLANC
1928-2016
88 ans

Nomination à l'école :

Un nouveau directeur M. Christophe BERALDIN est arrivé au groupe scolaire A. MERAND et il a remplacé MME Julie LEFEBVRE qui est partie sous d'autres cieux.

Départ :

Le Directeur de GATE France part en retraite, Ange PERES est parti fin 2016 après 24 ans à ST REMY. C'était un homme réservé mais attaché au maintien de l'activité et de l'emploi, à qui j'ai pu remettre une médaille de la commune en reconnaissance de sa fidélité.

Le technicien de l'ONF, Rodolphe NEYROUD est parti au RTM, il a été remplacé par M. Olivier GUITON.

Mot du Maire

Changement de gérant :

A l'auberge du Pont, MME Sandy GRAVE a pris la gérance du restaurant et avec sa famille, s'est installée sur place. Le restaurant fonctionne désormais tous les jours le midi et en plus les vendredis et samedis soir.

Employée communale :

Amélie HESDIN a eu nos félicitations suite à la mise au monde de sa petite fille.

Les jeunes au travail pour la commune :

Comme chaque été nous embauchons une dizaine de jeunes filles et garçons pour leur permettre de se faire un petit « pécule » mais surtout leur montrer ce qu'est la vie communale et par exemple faire le ramassage des déchets autour des lacs et zone de loisirs (et oui les canettes et paquets de cigarettes que l'on jette, il y a des gens qui les ramassent...ce serait si facile de les poser dans les nombreuses poubelles !) mais aussi participer aux tâches quotidiennes d'entretien et d'embellissement de leur commune.

Installation en agriculture/élevage :

Françoise DARVES BLANC, éleveuse en ovins, transfère son exploitation aux Canadas. Ceci malgré les vicissitudes de l'époque et surtout de la prédation. C'est à souligner.

Problèmes de vie quotidienne

Bris de globes d'éclairage public au Lac Bleu. Pour le plaisir de casser !

Problèmes de voisinage :

Essentiellement des chiens au lieudit La Gorge, route de Montfrond et Centre Bourg. Il est utile de rappeler que la législation impose aux propriétaires des règles et qu'il est souhaitable de vivre en bonne intelligence en se respectant.



**INTERDICTION DE DEPOSER
ORDURES ET ENCOMBRANTS
EN DEHORS DES CONTAINERS
AMENDE DE 152[€] A 1525[€]**

Article R632.1 et 635.8 du Code Pénal

Problèmes de passage entre riverains :

La bonne volonté réciproque est utile et la commune n'a pas à gérer ce type de conflit entre voisins même si je tente quand c'est possible une médiation.

Geste de premiers secours :

Une opération de présentation par la Croix Rouge a eu lieu le 4 août toute la journée sur la plage du Lac Bleu : très peu de Rémiliens ! Dommage quand on sait que cela peut permettre de sauver des vies. L'opération sera toutefois renouvelée.

Mot du Maire

Vie associative

Toujours autant d'activités grâce à toutes nos associations, que les bureaux et dirigeants trouvent ici un témoignage de reconnaissance de la municipalité toute entière. Regardez dans ce Rémilien, l'espace qui leur est réservé. Celui-ci témoigne de l'importance de leur action dans la vie rémilienne et rejoignez-les...

Nous déplorons deux départs pour ST JEAN DE MAURIENNE : l'association Bimal (qui conduit des actions en faveur des enfants du Népal) et l'association des motards.

De nouveaux présidents : au Nouvel Age avec Daniel CHAMPEMONT et au Sou des Ecoles avec Jennifer GORING.

A noter le projet de festival du CDA, porté par Renaud CORVAL et qui vous a été présenté lors de la cérémonie des Vœux.

Et puis une pensée pour le Président de l'association « Les Ailes de Maurienne », M. LOISEL pour ce qu'il a vécu lors de l'accident.

Les travaux de l'année

Vous trouverez dans les pages suivantes la liste importante des travaux engagés par notre équipe municipale et réalisés par les entreprises et les employés communaux en 2016 suivis par les adjoints, Yves ROL et Marcel LAMOTTE et les présidents de la commission des travaux : Willy CRAPET et Sébastien PERREAU.

Réalisations conduites, malgré les difficultés budgétaires dues à des ponctions répétées de l'Etat et à une baisse drastique des dotations.

Je ne mettrai l'accent que sur l'imposant chantier du Centre Bourg à la fois pour remercier les riverains et les Rémiliens pour leur patience, mais aussi pour s'être familiarisés avec les nouveaux équipements (non sans mal pour quelques uns ! avec les bordures... et la limitation de vitesse).

Un éclairage de qualité, des réseaux enfouis, création de trottoirs pour sécuriser les parcours des enfants et des personnes âgées notamment des îlots et rétrécissement pour réguler la circulation et la vitesse...



Il reste toujours à faire comprendre que les panneaux signalétiques indiquent 30km/heure et qu'ils doivent être respectés par TOUS et TOUTES !

Cet important chantier sera terminé par le petit tronçon jusqu' à l'ancien monument et la création INDISPENSABLE d'un ralentisseur. A l'occasion de ces travaux, j'ai souhaité la mise en valeur et l'éclairage du monument aux morts. Il faut faire honneur à notre drapeau et à la République au moment où les terroristes voudraient nous diviser et anéantir nos valeurs. Plus que jamais soyons respectueux et défendons nos couleurs et leur symbolique.

Mot du Maire

Projets pour 2017

- Ecole : finalisation du nouveau parking du groupe scolaire et acquisition du terrain au-dessus du groupe scolaire pour agrandir l'espace contigu de l'école.
- Centrale hydro électrique sur le haut de Lescherette.
- Changer ou réparer les tables de la salle Belledonne.
- ZI installation de la fibre.
- Agriculture : installation d'un bâtiment agricole aux Canadas.
- Curage partiel du torrent des Perrelles suite au projet retenu grâce au RTM.
- Continuité des travaux du centre-bourg.
- Zone de loisirs : réaménagement de toute la zone avec l'arrivée du nouveau propriétaire au camping.
- Mise en place de WC public près de la guinguette car ceux du camping ne seront plus accessibles.

La mairie :

Construite au début des années 1970, la mairie n'est plus aux normes ; non seulement c'est une passoire à calories... quasiment pas isolée d'où des consommations importantes de chauffage et une chaleur difficile à supporter l'été, mais aussi et surtout impossible à mettre en accessibilité en l'état actuel sans faire de gros investissements : ascenseur, portes à reprendre, escalier à détruire, etc...

Si on y ajoute la nécessité de l'agrandir pour avoir des conditions d'accueil et de travail plus favorables et créer des lieux d'archivage indispensables exigés par la législation, ceci nous a amenés à proposer un projet de réhabilitation et mise aux normes légales.

Ce chantier s'étalera sur deux voire trois années pour respecter l'enveloppe budgétaire.

Le facteur déclenchant étant l'obtention de subventions pour près de la moitié du projet, ce qui est presque acquis grâce à l'appui de M. Le Sous-Préfet pour l'Etat et Emilie BONNIVARD pour la Région.



Mot du Maire

L'économie – L'emploi

Sur la ZI F. Horteur, l'entreprise de laverie industrielle de M. Termignon Alexandre qui travaille beaucoup pour les stations s'est installée sur l'ancien site de l'entreprise électrique ES COHENDET avec 4 emplois.

La SOREA, qui occupe les anciens locaux de SPIREL, a installé 4 de ses filiales : FIBREA avec 8 emplois, IDWATT avec 11 emplois, LUX OL avec 1 emploi, LES TECHNICIENS DU SOLAIRE avec 5 emplois (*NB : certains emplois sont hors site car souvent commerciaux.*)

La SOREA met également à disposition des locaux à deux entreprises : ALP'AD - sécurisation et travaux en hauteur, TARDY - Menuiserie et charpente.

GATE France a créé une nouvelle unité de plasturgie et ainsi consolidé son activité. La commune a soutenu cet investissement et j'ai sollicité le département qui l'a fait également avec le concours de M. BOUVARD, Sénateur, vice-président du Conseil Départemental.

Nous espérons d'autres développements et le travail posté a été mis en place cette année. A noter, de plus en plus de projets de micro-entreprises voient le jour.

L'emploi et la vie des entreprises ne sont pas des choses aisées et on se rappelle des déboires imposés par SOMFY et la catastrophe pour l'emploi. A ce sujet, nous suivons toujours le parcours en justice des salariés et espérons qu'ils obtiendront gain de cause.

La Municipalité reste attentive à toute proposition et, bien que la compétence économique est à la 4C depuis le 1^{er} janvier, nous nous battons pour conserver et développer l'emploi.

Le PLU

Cela fera bientôt deux années qu'une commission municipale animée par G. TROCCARD autour des adjoints et moi-même travaille sur les propositions du Cabinet BIAYS en lien direct avec l'Administration (Direction Départementale des Territoires) pour mettre notre plan d'urbanisme en conformité avec les nouvelles contraintes de la loi ALUR.

Cette nouvelle loi contraint d'afficher pour les 10 ans à venir des projections de développement conforme avec nos évolutions passées, une vingtaine d'habitants nouveaux pour an... donc autant de permis, sans plus. Ceci en concentrant l'habitat sur l'existant.

Ainsi, il n'est pas possible d'étendre les zones urbanisables et même certaines zones non équipées sont supprimées. Seules les zones faisant partie de l'enveloppe urbaine (à savoir à l'intérieur des périmètres construits) pourront obtenir des permis de construire.

Cette loi est catastrophique en milieu rural car elle a aussi supprimé le COS (Coefficient d'Occupation des Sols) et elle permet de densifier et de créer des mètres carrés supplémentaires sur l'existant! Mais la Loi c'est la Loi... en espérant que d'autres grands élus la modifient. J'en doute d'autant plus qu'elle est favorable aux villes et agglomérations. Une fois encore le monde rural subit la pression des villes.

Pour conclure, je veux avoir une pensée pour nos chers disparus et me réjouir des nombreuses naissances qui nous redonnent espoir en la vie... car c'est elle la plus forte. Enfin, bienvenue aux nouveaux habitants de ST REMY et qui sont des valeurs ajoutées à notre commune, ils facilitent le maintien des commerces et des services.

QUE 2017 SOIT UNE ANNEE DE PAIX (HALTE AU TERRORISME) ET DE BONHEUR POUR CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS. BONNE ANNEE 2017 !



Christian ROCHETTE, Maire, Président de
la Communauté de Communes du Canton
de La Chambre (la 4C)



Personnel Communal

Vous les connaissez sûrement, toute l'année, ils sont aux petits soins pour vous. Ils sont les travailleurs de l'ombre qui préparent vos dossiers pour des papiers d'identité, des permis de construire ou pour être à votre écoute en permanence. Ne les blâmez jamais, car tôt ou tard, vous aurez besoin d'eux.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Nom	Fonction	Heures/semaine
LO BASSO Sylvaine	Secrétaire Générale – Encadrement	28 H
RASCHETTI Dominique	Adjoint administratif 1ère classe	33 H
PASTOORS Sylvie	Adjoint administratif 2ème classe	28 H
MILAN Anne-Laure	APC – Bibliothèque – Péri éducatif	17 H 30
BRAUN Laurence	Agence postale communale – Gestion des salles	25 H

PERSONNEL TECHNIQUE

Nom	Fonction	Heures/semaine
PESENTI Gilbert	Agent de maîtrise – Encadrement	Temps plein
PESENTI Christophe	Adjoint technique	Temps plein
ROL Philippe	Adjoint technique	Temps plein
HESDIN Amélie	Adjoint technique	Temps plein
MONDET Marie-Pierre	Adjoint technique – Ecole	31 H
CHAUDET Sandra	ATSEM/Ecole	31 H
MOLLARD Sylvie	Adjoint technique/Cantine-Entretien bâtiments	33 H 30
PITTON Marie-Hélène	Adjoint technique/Cantine	20 H
FOURNIER Rita	Adjoint technique/Entretien	20 H
MOLLARET Marie-France	Adjoint technique/Entretien	25 H
FRENE Nicole	Adjoint technique/Remplaçante	25 H

PERSONNEL SAISONNIER

Nom	Fonction	Heures/semaine
BERNARD Éric	Adjoint technique	Temps plein du 01/05 au 30/11

Soit 13 équivalents temps plein plus un saisonnier.

De gauche à droite :

- ROL Philippe
- PESENTI Christophe
- HESDIN Amélie
- PESENTI Gilbert

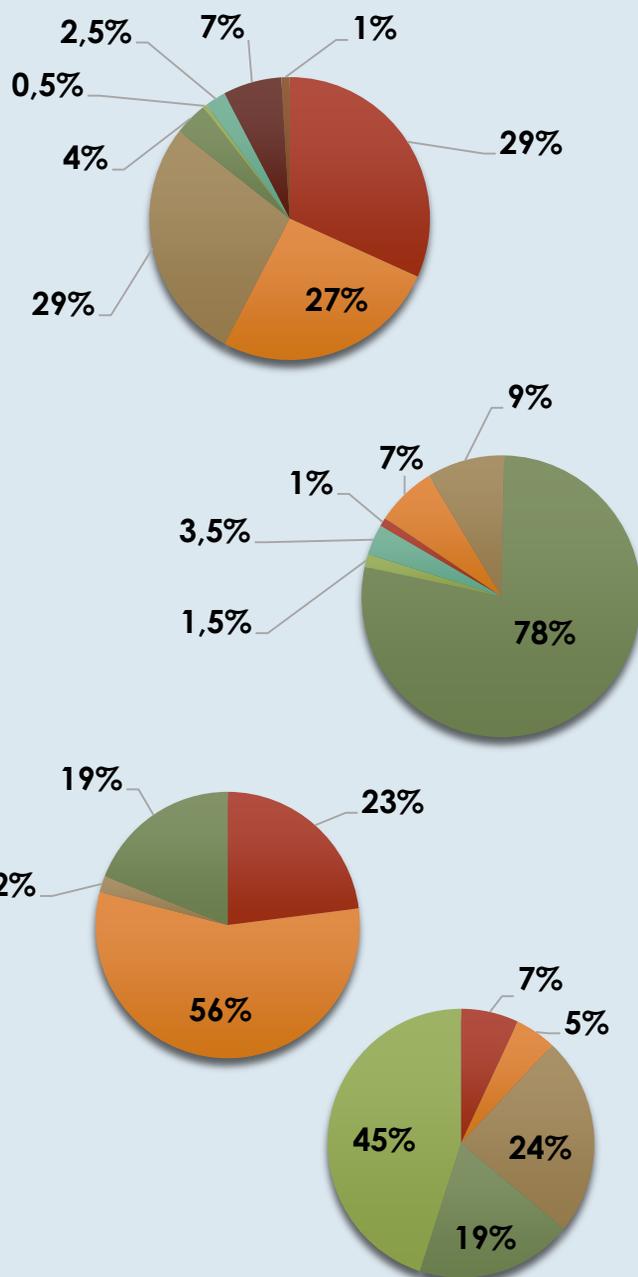


Budget

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

<i>Budget Communal</i>	<i>Budget Eau/Assainissement</i>
▲ Résultat de fonctionnement : excédent de clôture : 232 030 €	▲ Résultat de fonctionnement : déficit de clôture : 80 665 €
▲ Résultat d'investissement : déficit de clôture : 136 760 €	▲ Résultat d'investissement : excédent de clôture : 298 936 €
Résultat global : excédent : 95 270 €	Résultat global : excédent : 218 271 €

BUDGET PRIMITIF 2016 – Budget Communal Fonctionnement



BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

BUDGET CCAS

Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
▲ Dépenses et recettes : 340 832 €	▲ Dépenses et recettes : 457 785 €	▲ Dépenses et recettes : 14 500 €

Commissions et Services

Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C)

Président : ROCHETTE Christian

Délégués : BORONAT Virginie – LAMOTTE Marcel – PERNET France – SON Josiane

Remplaçants : CHAMPEMONT Daniel

Syndicats Intercommunaux

- ▶ **A.M.I.E.S. (Association Mauriennaise Insertion Économique et Sociale)**
Déléguée titulaire : CORVAL Corinne
- ▶ **Communes Forestières de France**
Délégué titulaire : ROL Yves – Délégué suppléant : BOISSONNET Thierry
- ▶ **Office du Tourisme du Canton de La Chambre**
Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel
- ▶ **S.I.R.T.O.M.M. (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne)**
Délégué titulaire : RANCUREL Marie-France – Délégué suppléant : CHAMPEMONT Daniel
- ▶ **S.P.M. (Syndicat du Pays de Maurienne)**
Délégués titulaires : CHAMPEMONT Daniel – LAMOTTE Marcel – Délégués suppléants : ROCHETTE Christian – BORONAT Virginie

Commissions

- ▶ **Appels d'offres**
Président : CRAPET Willy – Membres : BOISSONNET Thierry – LAMOTTE Marcel – ROL Yves
- ▶ **Écoles, Jeunesse**
Présidente : CHAUDET Monique – Membres : BORONAT Virginie – LAMOTTE Marcel – MAGNE Sandrine – RANCUREL Marie-France
- ▶ **Finances, Sécurité**
Président : CHAMPEMONT Daniel – Membres : BOISSONNET Thierry – PERNET France
- ▶ **Forêts, Agriculture, Déneigement**
Président : ROL Yves – Membre : BOISSONNET Thierry
- ▶ **Impôts directs (*Taxes d'habitation et Taxes foncières*)**
Commissaires titulaires : BOISSONNET Thierry – BORONAT Virginie – FLIGEAT Andrée – GIRARD Marcel – MAGNAT Jean-Claude – ROCHETTE André – Commissaires suppléants : CHAMPEMONT Daniel – GIRARD Jean-Louis – PESENTI François – ROL Yves – SON Josiane – VIARD Thierry
- ▶ **Personnel Communal**
Présidente : BORONAT Virginie – ROCHETTE Christian
- ▶ **Sports, Loisirs, Culture, Vie Associative**
Présidente : CORVAL Corinne – Membres : BOISSONNET Thierry – CHAMPEMONT Daniel – LAMOTTE Marcel – MAGNE Sandrine – RANCUREL Marie-France
- ▶ **Travaux**
Présidents : CRAPET Willy – PERREAU Sébastien – Membres : BOISSONNET Thierry – LAMOTTE Marcel – ROL Yves
- ▶ **Urbanisme (*sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de Mairie*)**
Président : MONDET Alain – Membres : PERREAU Sébastien – RANCUREL Marie-France – ROL Yves
- ▶ **Vie Sociale**
Présidente : CORVAL Corinne – Membres : BORONAT Virginie – CHAMPEMONT Daniel – PERNET France – Membres extérieurs : FLIGEAT Andrée (Représentante des personnes handicapées) – MAGNAT Jean-Claude – PESENTI François – PIDOUX Angèle (Représentante de l'UDAF) – ROCHAIX Marcelle (Représentant ADMR) – ROL Jeanne (Représentante du Secours Catholique)

Commissions et Services

Service Civique

Le service civique permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent de s'engager sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission au service de l'intérêt général. Il peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'international. Ces organismes, pour accueillir des volontaires, doivent solliciter un agrément (national auprès de l'agence du service civique, ou local, auprès de la direction départementale de la cohésion sociale). Les missions de service civique couvrent des domaines prioritaires pour la nation et l'ensemble de la société tels que la solidarité, la santé, l'éducation, l'environnement, le sport, la culture, etc. Il donne lieu à une indemnité et à une couverture sociale prises en charge par l'Etat. Le service civique est également valorisé dans les parcours de formation au travers du livret de compétence, des cursus universitaires ou de la validation des acquis de l'expérience.

De nombreuses informations sont en ligne sur <http://www.service-civique.gouv.fr/>

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Service jeunesse, sports et vie associative

321, chemin des moulins - BP 91113 - 73011 Chambéry cedex

Tel : 04 56 11 06 63 - Fax : 04 56 11 05 95

delphine.keller@savoie.gouv.fr

Responsable communal : CHAMPEMONT Daniel



Armée de Terre

De sans BAC à BAC +5, l'Armée de Terre recrute : 10 000 postes à pourvoir pour une expérience professionnelle hors du commun, pour acquérir des savoir-faire et un savoir-être pour la vie, pour exercer un métier utile pour vous et pour les autres.

Tous les emplois sur www.sengager.fr | *Responsable communal* : CHAMPEMONT Daniel



Maison de Justice et du Droit

Un litige, un problème de droit ou de voisinage, ...

Pour en savoir plus : 04 79 56 83 54



Salle Rencontre

La salle RENCONTRE est de nouveau mise à la disposition des particuliers exclusivement domiciliés dans la commune. Il ne saurait y avoir de mise à disposition de complaisance au profit d'un parent demeurant dans une autre commune. L'objet de la location doit être familial (repas de famille, mariage, anniversaire, baptême) et limité à 50 personnes. La location fera l'objet d'une convention qui précisera le tarif, les délais et les documents à produire (assurance et chèques de caution). Les demandes écrites des particuliers, présentées à l'agence postale avec un justificatif de domicile, seront satisfaites en fonction des disponibilités. La mairie, propriétaire du bâtiment, se réserve un droit d'usage prioritaire pour ses propres besoins : réunion publique, décès, etc... Les associations utilisatrices conserveront leurs droits d'usage actuel.

En tout état de cause, la salle RENCONTRE ne sera jamais mise à la disposition des particuliers la deuxième quinzaine de décembre.»

Démarches Administratives

Passeport

Où s'adresser ? :

L'utilisateur peut se rendre dans n'importe quelle commune de France équipée d'une machine permettant l'enregistrement des demandes de passeport biométriques. Le demandeur doit déposer en personne sa demande de passeport au moyen d'un formulaire remis uniquement sur place.

Pour ce qui nous concerne la Mairie de St Jean de Maurienne.

Pièces à fournir :

- 1 justificatif de domicile récent EN ORIGINAL
- Un justificatif d'identité (carte identité même périmée ou ancien passeport même périmé) EN ORIGINAL
- Justificatif de nationalité française EN ORIGINAL
- 1 photo d'identité récente aux normes
- **L'ancien passeport** si existant ou déclaration de perte ou de vol du précédent
- **Pour les mineurs** : fournir la pièce d'identité du parent qui en fait la demande (original + photocopie)

Coût et validité :

- 86€ pour une personne adulte
- Pour les mineurs, le coût est variable selon l'âge (0-14 ans : 17€ et 15-17 ans : 42€)

Le passeport est mis en place en 4 semaines depuis la demande jusqu'à l'obtention. Vous avez trois mois pour le retirer avant qu'il ne soit renvoyé en préfecture pour destruction.

Carte nationale d'identité

Où s'adresser ? :

A la mairie du lieu de domicile. **(à partir du 21 mars, demande à la mairie de St Jean de Maurienne)**

Pièce à fournir :

- Ancienne pièce d'identité
- 2 photographies d'identités identiques aux normes (récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35x45mm avec prise de vue inférieure à 6 mois)
- Lorsque la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, joindre une copie intégrale d'acte de naissance.
- Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, avis d'imposition..)
- Pour une personne mineure : rajouter une copie de la carte d'identité du parent faisant la demande ainsi que la taille de l'enfant mineur.

Coût et validité :

- Pour une première demande ou si l'ancienne carte est présentée : gratuit
- Valable 10 ans pour les mineurs et 15 ans pour les majeurs

En cas de perte ou de vol : joindre un document avec photos (permis de conduire, licence de sport...), la déclaration de perte ou vol, timbre fiscal de 25 euros et une copie intégrale d'acte de naissance.

La carte d'identité est mise en place en 4 semaines depuis la demande jusqu'à l'obtention.

Déclaration de naissance

Où s'adresser ?

A la mairie du lieu de naissance, dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance.

- Pour les parents non mariés entre eux, la déclaration de naissance ne vaut pas reconnaissance, sauf pour la mère si elle est désignée dans l'acte de naissance de l'enfant. Pour le père, une démarche de reconnaissance volontaire est à faire.

Pièces à fournir :

- Certificat établi par le médecin ou la sage-femme
- Livret de famille pour y inscrire l'enfant si les parents en possèdent déjà.

Déclaration de décès

Où s'adresser ?

A la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir :

- Pièce prouvant l'identité de la personne déclarant le décès
- Livret de famille du défunt ou carte d'identité ou extrait ou copie de son acte de naissance ou de son acte de mariage
- Certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie
- Le déclarant doit signer l'acte de décès

Démarches Administratives

Acte de naissance (copie)

Où s'adresser ?

A la mairie du lieu de naissance.

Peut être délivré :

- Sur place : sur présentation d'une carte d'identité
- Par correspondance : joindre une enveloppe timbrée
- En ligne (www.service-public.fr)

Renseignements :

- Indiqué le nom (nom de jeune fille pour les femmes mariée), prénom et date de naissance de l'intéressé
 - Noms, prénoms, date et lieux de naissances des parents
-

Acte de mariage (copie)

Où s'adresser ?

A la mairie du lieu de mariage.

Délivré :

- Sur place
- Par correspondance

Renseignements :

- Noms et prénoms des conjoints
 - Date du mariage
 - Noms et prénoms des parents
-

Livret de famille (duplicata)

Où s'adresser ?

A la mairie du lieu de domicile du requérant.

Pièces à fournir :

- Justificatif de l'identité du demandeur qui doit être l'un des titulaires du livret
- Justificatif de domicile (*titre de propriété, certificat d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer, assurance du logement, de gaz, EDF ou de téléphone*)

Fournir toutes les indications concernant les actes du livret (nom, prénoms, date, lieu de naissance, date et lieu de mariage des parents et des enfants, etc.) qui sera reconstitué.

Carte d'électeur

Où d'adresser ?

A la mairie du domicile

Pièce à fournir :

- une carte d'identité, ou livret de famille
- preuve de domicile.

Un reçu est remis à la personne concernée lorsqu'elle dépose sa demande d'inscription sur les listes électorales.

La carte est ensuite distribuée à l'électeur au plus tard 3 jours avant la date du scrutin (au plus tard le 1er juillet lorsqu'il n'y a pas de scrutin)

*En cas d'inscription d'office sur les listes électorales (jeune de 18 ans),
la personne reçoit en principe un courrier de la mairie.*

Demande d'extrait de casier judiciaire n°3

Où s'adresser ?

- Par courriel : cjn@justice.gouv.fr
- Par télécopie : 02-51-89-89-18
- Par courrier : Casier Judiciaire Nationale 44317 Nantes Cedex 3
- Sur place : 107 rue du Landreau NANTES

Pièces à fournir :

- Justificatif d'identité (au format GIF, JPEG ou PDF pour les demandes par courriels)

Démarches Administratives

CERTIFICAT D'URBANISME

Si vous souhaitez obtenir un certificat d'urbanisme, il vous sera fourni gratuitement.

C'est un acte administratif qui indique les règles d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et le régime des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain donné ainsi que l'état des équipements publics existants ou prévus.

Attention ! le certificat d'urbanisme n'est pas une autorisation, il ne remplace pas le permis de construire mais il permet de préfigurer la décision relative à la demande d'autorisation de construire.

Afin d'obtenir ce certificat, remplissez le formulaire ci-joint précisant l'objet de votre demande, les caractéristiques du terrain et la densité de la construction existante et joignez un dossier constitué des documents suivants :

- une notice descriptive du projet précisant la destination, la nature et la superficie hors œuvre du bâtiment projeté
- un plan de situation du terrain dans la commune,
- un plan du terrain.

Adressez ou déposez le dossier en quatre exemplaires à la mairie du lieu de situation du terrain.

Le délai de réponse pour le certificat simple est de 1 mois et pour le certificat opérationnel, de 2 mois.

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Elle est nécessaire si vous souhaitez agrandir votre construction dans une limite de 40 m², modifier l'aspect extérieur de votre construction (Toiture, ouverture, ravalement,...), votre clôture, réalisez une division foncière, un lotissement sans voirie et sans espace commun et des travaux d'affouillements ou d'exhaussements de sol.

UN PERMIS DE CONSTRUIRE OU D'AMÉNAGER POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE

Vous devez le demander à la mairie si vous souhaitez entreprendre des travaux de construction à usage d'habitation ou non, y compris celle n'ayant pas de fondation ou des travaux portant sur des constructions existantes qui ont pour effet d'en changer la destination, d'en modifier l'aspect extérieur ou leur volume ou de créer des niveaux supplémentaires.

PERMIS D'AMÉNAGER OU UNE CONSTRUCTION AUTRE QU'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Vous réalisez un aménagement (Lotissement, camping..), vous construisez plus de 2 logements, vous réalisez des démolitions...

PERMIS MODIFICATIF POUR PERMIS DE CONSTRUIRE OU D'AMÉNAGER

Vous devez modifier les travaux prévus au préalable lors de votre demande de permis de construire ou d'aménager ?
Vous devez demander un permis modificatif.

TRANSFERT DE PERMIS POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE OU UN PERMIS D'AMÉNAGER OU UNE CONSTRUCTION AUTRE QU'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Vous avez obtenu votre permis de construire et souhaitez modifier le nom du titulaire de l'autorisation.

PERMIS DE DÉMOLIR

Le permis de démolir est utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle d'une construction protégée ou située dans un secteur protégé.

CONTESTATION D'UNE AUTORISATION D'URBANISME

Un tiers (un voisin le plus souvent) peut contester la validité d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager en exerçant un recours, sous réserve de respecter certaines conditions.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement s'applique lors du dépôt d'un permis de construire (y compris lors d'une demande modificative générant un complément de taxation) ou d'une déclaration préalable de travaux.

La Vie Associative et Sportive

Liste, ordonnée en colonne, par ordre alphabétique des associations de la commune représentées par leurs président(e)s respectifs :



3 Communes
pour le Téléthon
**LAMOTTE
Jacqueline**



Modélisme
Club
Mauriennais
**GALOPO
Fabrice**



Afrique Française
du Nord
**RICHARD
Joseph**



Club Des
Associations
**CORVAL
Renaud**



Pétanque
Rémilienne
**BOISSONNET
Noëlle**



Les Ailes de
Maurienne
LOISEL Yves



Club du Nouvel
Age
**CHAMPEMONT
Daniel**



Sapeurs
Pompiers
**PESENTI
Jean-Noël**



Amicale Boule
Casba
TREDEZ Roger



Comité des
Fêtes
**MARTINATO
Patrice**



Sou des Écoles
**GORING
Jennifer**



Anciens
Combattants
COUTAZ André



EQUID'ARC
**JEANNEAU
Jean-Paul**



Union Sportive
Saint Rémy
Foot
SPONY Denis



Arts & Loisirs
DALGE Nadine



Gym ta Vie
**CHEVALIER
Catherine**



Green
Maurienne
**MOLLARD
Olivier**



Association
Communale de
Chasse Agréée
**PESENTI Jean-
Paul**



Là-haut Rando
**MOLLARD
Gilles**

La Vie Associative et Sportive

Repas du 28 juin au Chaudron à Montsapey : 53 convives !



ARTS ET LOISIRS est une association où chacun a sa place. Les activités sont multiples et variées. Les adhérents se réunissent le lundi après-midi pour réaliser dans une bonne ambiance des travaux de couture, bricolage, tricots; et les amateurs de jeu de société ont également plusieurs choix à leur disposition; ou encore tout simplement pour venir passer un bon moment et partager un petit goûter récréatif. Les plus sportifs se retrouvent le mercredi pour des sorties plein air soit raquettes soit pédestres selon la saison. Et n'oublions pas les sorties à la journée et les sorties restaurant toujours très prisées. D'ores et déjà nous avons projeté pour juin 2017 un voyage dans les Alpes de Haute Provence pour la floraison des lavandes.



**Marché de Noël :
27 exposants !**

La Vie Associative et Sportive



Sortie annuelle de l'**AMICALE BOULE CASBA** et des anciens d'**AFRIQUE DU NORD** à Lyon avec la visite du parc de la tête d'or et repas dans un bouchon lyonnais.

Le challenge AFN de février a pris des couleurs. 25 boulistes avaient la consigne de venir déguisés. Un jury de spécialistes a désigné le plus beau bouliste (Maya l'abeille). Un succulent repas à suivi préparé par JO le sheriff.



La Vie Associative et Sportive



2016 a été pour le **CLUB DU NOUVEL AGE** une année de transition puisqu'un nouveau bureau a été élu. Des adhérents de plus en plus « sages » ont malgré tout participé aux principales activités prévues. Ils se sont un peu perdus dans les oubliettes du château de Miolans mais ils ont su trouver la cave CHAUTEMPS où ils ont pu se plonger dans des Abymes de pensées avant d'en ressortir Pétilillant de santé.



La Vie Associative et Sportive



La section des **ANCIENS COMBATTANTS** a maintenu en 2016 une activité soutenue. Hors les traditionnelles cérémonies officielles, le Président André Coutaz a organisé quelques concours de belote qui lui ont permis de maintenir le club en bonne santé financière.



Réception, avec les élus, de la première tranche des travaux sur Les Blachères.

Sur le site de l'étang du stade, 48 jeunes sur un effectif total de 286 participants se sont retrouvés pour disputer les 3 premières places des catégories : filles - 12/18 ans, -de 12 ans et la plus grosse prise du concours jeunes organisé par l'**AMICALE PÊCHE** avec des récompenses, casse croûte et tombola offerts, en grande partie, par des sponsors d'origine rémilienne.

La Vie Associative et Sportive



30 ANS déjà ! C'était l'anniversaire de l'**AMF TÉLÉTHON**.

Nous avons cette année encore proposé de nombreuses activités et des concerts avec la chorale CHAPCHAREM. C'est une grande et sympathique équipe de bénévoles qui s'est mobilisée et à reversé la coquette somme de **12 000 €**. Il faut dire que 9 membres se sont rendus dans les laboratoires du Généthon à Évry. C'est un vrai moteur qui nous a remis à l'ouvrage devant les maladies rares qui sont toujours d'actualité. *Notez déjà : Téléthon 2017 les 9 et 10 décembre.*



Le C.O. (Centre Opérationnel) de St Rémy et rattaché au C.S. Porte de Maurienne compte 9 **SAPEURS POMPIERS** sous le commandement de l'Adjudant/Chef MOLLARD Gilles.

La Vie Associative et Sportive

Encore une belle année pour le **COMITÉ DES FÊTES** avec le carnaval, la soirée cervoise et gaudriole qui a connu un franc succès avec son cochon à la broche et le traditionnel boudin à la chaudière.



Les enfants de la troupe **THÉÂTRE** répètent chaque mercredi, hors vacances scolaires, de 18h30 à 20h. La gestuelle, l'articulation et la diction sont les maîtres mots de cette discipline. A force de répétition les enfants acquièrent un naturel et arrivent à vaincre leur timidité afin de prendre la parole en public.



La Vie Associative et Sportive

GYM TA VIE propose deux cours hebdomadaires : le mardi à 18h45 salle Belledonne et le vendredi à 9 heures salle Rencontre. Marie notre animatrice saura adapter le cours à votre forme. Venez essayer et vous serez conquis! Pour tous à partir de 18 ans.



Au **SOU DES ÉCOLES**, une nouvelle équipe va continuer les bonnes actions effectuées par la précédente tout au long de l'année scolaire écoulée !

Ainsi de nombreuses manifestations sont prévues pour 2017 : chasse aux œufs,,
vente de pains, vente de plants et fleurs,

Les recettes récoltées ont servi à financer des jeux éducatifs, des sorties de ski ou raquette et même des goûters !



La Vie Associative et Sportive



Le Président Jean-Paul Pesenti avec le champion Jean-Baptiste Grange lors de la dernière fête de la chasse en 2015.



Corvée de chasse du 30/07/2016 – Une pause bien méritée !

Une nouvelle fois, 9 chasseurs de l'**ACCA** seulement sur 82 se sont retrouvés de bon matin pour réhabiliter deux sentiers de montagne, permettant à la commune de réaliser une substantielle économie. Et c'est d'autant plus remarquable que c'est la seule association Rémilienne qui donne son temps et sa sueur pour l'entretien de la commune. En outre, elle organise tous les deux ans l'une des plus grosses manifestations, celle de la fête de la chasse qui aura lieu le 11/06/2017.



Exposition de peintures et photos à la salle Belledonne ainsi que Les Nuits Blanches du Lac Bleu organisées par le **Club Des Associations** ont encore été une franche réussite comme chaque année avec l'aide de bénévoles (<http://cdastrydemaurienne.unblog.fr/>).

La Vie Associative et Sportive

« Changement dans la continuité à la **PÉTANQUE RÉMILIENNE** »

Cette année encore, nos joueurs se sont bien comportés dans les divers Championnats de Savoie puisque 6 de nos équipes ont obtenu le titre et 4 sont vice-championnes.

En cette année olympique, donc électorale, les membres de la Pétanque Rémilienne ont renouvelé leur confiance à Noëlle Boissonnet qui est réélue présidente pour 4 ans.



Champions de Savoie 2016 catégorie benjamins en triplète : Maé Goze-Morel, Noan Goze-Morel, Cyril Hoss.



Championnes de Savoie 2016 en triplète : Michelle Clément, Prescilla Demière, Charline Pierrelée.



Initiation aéronautique de futurs jeunes pilotes : les instructeurs du club des **AILES DE MAURIENNE** reçoivent des passionnés et les initient au pilotage. L'équipe de Saint Rémy a participé à l'organisation de l'étape savoyarde du tour de France des jeunes pilotes HOP! TOUR en présence de Pierre-Marie Charvoz, Vice-Président du Conseil Départemental.

La Vie Associative et Sportive



L'association **LA-HAUT RANDO** a pour but la pratique de la randonnée en moyenne montagne, 2 sorties prévues par mois : <http://la-haut.over-blog.fr>.



Belle saison 2016 au **MODÈLE CLUB MAURIENNAIS**, avec une forte activité à l'aérodrome de Saint Rémy où nous pratiquons tous les dimanches matin avions, planeurs et motoplaneurs, ainsi que l'apprentissage, "écolage", pour les jeunes... et les moins jeunes !

L'association a co-organisé, avec le comité départemental, la belle réussite qui a été le meeting annuel inter club de Savoie sur les pentes du Col du Mollard.

La Vie Associative et Sportive



COSTUMES RÉMILIENS

Ils font partis du patrimoine de la commune et à ce titre, il est nécessaire de les faire vivre.
L'association recherche donc des personnes jeunes ou moins jeunes désireuses de prolonger la tradition, entretien des costumes, chants, danses, participation à des manifestations ou des défilés...
Renseignements au 04.79.56.26.81.

Composition du Bureau de l'U.S. SAINT RÉMY FOOTBALL :

Président : Denis SPONY - Trésorier : Yves BARREL - Secrétaire : Renaud CORVAL

Équipe encadrante :

Coach Sénior : Johan Augier (0666680224)

Coach féminines : Thierry Boissonnet (0698821923)

Coach U17 : Mickaël Serra (0627762032)

Coachs U15 : Franck Piccini (0620780895) et Yves Bonnard (0610408060)

Coach U13 : Yves Bonnard (0610408060)

Coach Débutants/Poussins : Patrick Giraud (0687644874)

Coachs Vétérans : Guillaume Dimer (0608435793) et Renaud Corval (0607265223)



Les Séniors

Coach : Johan Augier
Séniors



Le Bureau

Président Denis Spony

Secrétaire Renaud Corval

Trésorier Yves Barrel



Les Vétérans

Les Vieux Tibias

Président Georges Laurent

coach Renaud Corval



Coach : Thierry Boissonnet
Féminines



Les Féminines

2016-2017

Coach : Franck Piccini

U15

Coach : Patrick Giraud
Débutants/Poussins

U15/U13

Coach : Yves Bonnard



Débutants/Poussins



Coach : Mickael Serra

U17



U15



U15



U13

La Vie Scolaire

Effectif : 148 élèves

- Petite et Moyenne Sections : 27 élèves – Sabine Jarret
- Grande Section et CP : 23 élèves – Lydie Bouquet-Helleboid
- CP et CE1 : 23 élèves – Olivier Akmouche et Claire Quemener (AVS)
- CE1 et CE2 : 23 élèves – Christophe Beraldin (*direction*) et Anne Mésère
 - CE2 et CM1 : 23 élèves – Hélène Trocherie
 - CM1 et CM2 : 27 élèves – Amandine Pinel
- RASED : Sylvie Lathus - EVS (Emploi de Vie Scolaire) : Sylviane Grand
- *Personnel municipal scolaire :*
Sandra Chaudet, Sylvie Mollard, Marie-Pierre Mondet



PS - MS

GS - CP



La Vie Scolaire



CP – CE1

CE1 – CE2



CE2 – CM1



CM1 – CM2



Civisme et Propreté

Le tableau du tri



Les déchets recyclables

Acceptés



Refusés



Le verre

Acceptés



Refusés



Ce que deviennent nos déchets

Les déchets recyclables

Recyclage aluminium : pièces de voiture, chaise alu, fer à repasser, cadre de vélo...

Recyclage acier : chariots, pièces de TGV, casseroles...



Recyclage briques : papiers cadeaux, papier peint...



Recyclage plastiques : veste polaire...



Le verre

Recyclage : le verre recyclé, appelé calcin, est déjà la principale matière première de l'industrie du verre



Les ordures ménagères

Valorisation énergétique : Les ordures ménagères sont incinérées dans l'usine de Rennes Villejean qui produit de l'énergie pour chauffer des logements ou fournir de l'électricité.



Les déchets encombrants ou dangereux

Gravats



OÙ LES DÉPOSER ?
En déchèterie

Déchets verts



OÙ LES DÉPOSER ?
1- Valorisation au jardin (compostage, mulching...)
2- Plateforme de déchets verts ou déchèterie

Encombrants



OÙ LES DÉPOSER ?
1- Réemploi
2- Dons
3- Déchèterie
4- Opérations Tritout



Déchets spécifiques

OÙ LES DÉPOSER ?
Filières spécifiques
Numéro vert (ci-dessous)



Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)



OÙ LES DÉPOSER ?
1- Réemploi
2- Dons
3- Reprises par le magasin quand on achète un appareil neuf (principe de l'écotaxe)
4- Déchèterie
5- Opérations Tritout ponctuelles

Pneumatiques usagés

OÙ LES DÉPOSER ?
Garagistes



Déchets ménagers spéciaux (DMS)



OÙ LES DÉPOSER ?

1- Reprise par le magasin qui vend les piles, batteries
2- Camion DMS (sur les marchés rennais ou lors d'opérations Tritout)
3- Déchèterie



Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)



OÙ LES DÉPOSER ?

1- Réseau de pharmacies volontaires
2- Dépôt à la Maison du Diabète ou l'association Aides
3- Camion DMS (sur les marchés rennais et lors d'opérations Tritout)

Textiles en bon état



OÙ LES DÉPOSER ?

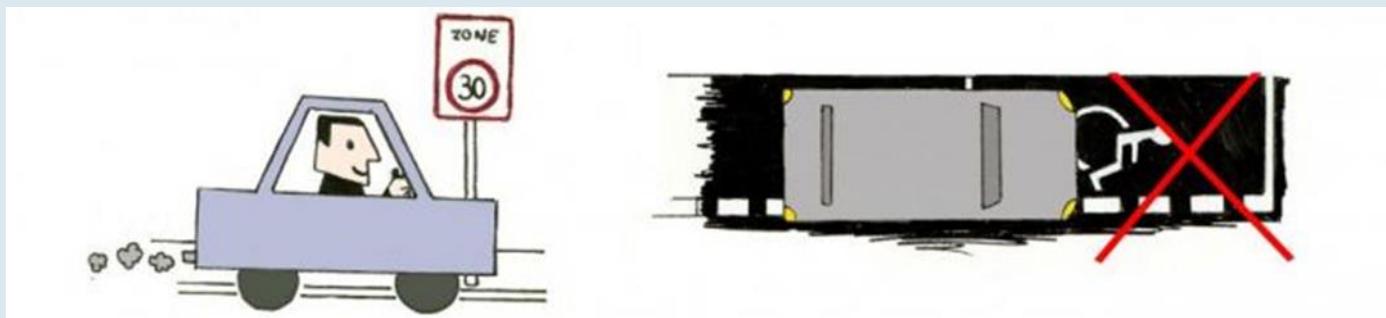
1- Réemploi
2- Don auprès d'associations ou à la recyclerie
3- Conteneurs à vêtements le Relais ou la Croix Rouge

Civisme et Propreté

Mieux vivre ensemble

Puisque la vie est faite tout autant de respect que de tolérance, voici quelques précautions pour vivre en bonne entente.

Circulation et stationnement :



- Roulons à vitesse modérée, respectons les limitations de vitesse, les zones 30 en particulier.
- Stationnons nos véhicules uniquement sur les places matérialisées au sol.
- Ne stationnons pas sur les places signalées pour les handicapés.

Propreté :



- Ne jetons pas les détritux en dehors des containers semi-enterrés réservés à cet usage.
- Évacuons nos objets encombrants à la déchèterie sans attendre ; respectons les jours et horaires d'ouverture et n'abandonnons pas les déchets à l'entrée.
- Le trottoir n'est pas un crottoir : ramassons les déjections de notre chien sur le trottoir ou apprenons-lui à faire ses besoins dans le caniveau.
- Respectons les espaces verts communaux et privés.



Civisme et Propreté

Bruit :



- Évitions de gêner nos voisins ; le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne.
- Roulons proprement et discrètement : les véhicules, mobylettes et scooters notamment, doivent posséder un échappement silencieux homologué. Tout contrevenant s'expose à une amende allant de 68 € pour un pot d'échappement non conforme à 90 € en cas de non port du casque.
- Les aboiements de chiens sont prohibés à l'intérieur comme à l'extérieur de l'habitation.
- Pour bricoler et tondre la pelouse, optons pour des horaires acceptables par tous. L'arrêté municipal prévoit que les travaux susceptibles d'entraîner une gêne auditive en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité doivent être effectués du lundi au samedi de 7h à 20h et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. Dans la mesure du possible, respectons les pauses-repas, les soirées, les dimanches et les jours fériés.

Civilité et Sécurité :



- Tout brûlage à l'air libre des ordures ménagères ou de végétaux à proximité des habitations est interdit et passible d'une contravention de 68€.
- Les arbres, arbustes et arbrisseaux doivent être plantés à bonne distance des propriétés voisines. La distance légale est de 2m de la ligne séparative des deux propriétés pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres et de 0,5m pour les plantations de hauteur inférieure.
- N'oublions pas d'élaguer nos arbres ou autres haies en bordure des voies publiques et privées de manière à permettre le passage des piétons sur le trottoir et éviter que les branches ne touchent les câbles électriques ou téléphoniques.
- En hiver, il incombe aux propriétaires de dégager la neige du trottoir devant leur habitation.
- Les propriétaires et détenteurs de chiens de 1ère ou 2nde catégorie doivent être obligatoirement titulaires d'un permis de détention délivré par le Maire.

Civisme et Propreté

Conteneurs Semi-Enterrés

Ces CSE ont été implantés dans la logique d'un équipement complet de la Maurienne par le SIRTOMM. Fin 2017, de Bonneval à Aiguebelle, les communes seront équipées. A noter que le SIRTOMM paye les conteneurs, la commune fournit les emplacements (20 lieux d'implantation) (acquisition du foncier et terrassements).

Pourquoi ces installations ? Deux objectifs :

- Diminuer le nombre de tournées de ramassage des déchets donc en diminuer le prix.
- Obtenir un meilleur tri de la part des habitants et diminuer la quantité de déchets ménagers.

Le bénéfice ainsi obtenu est déjà réparti sur toutes les communes de la Maurienne mais il sera plus conséquent lorsque elles seront toutes équipées.

En 2015, en Maurienne, 15 164 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées pour un coût de 1 411 560 €.

5 351 tonnes de produits recyclables ont été collectées.

Nous pouvons faire évoluer ces chiffres dans le bon sens, chaque citoyen doit se sentir concerné. Notre Terre ne s'en portera que mieux !

NE PAS JETER LINGETTES ET TOUT OBJET SOLIDE DANS LES TOILETTES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Déchetterie

La chambre - La Lauzière

<i>Horaires été</i>	Du lundi au jeudi et le samedi : 9h-12h Vendredi : 15h-18h
<i>Horaires hiver</i>	Lundi et mercredi : 9h-12h / 14h-17h Mardi et jeudi : 9h-12h Vendredi : 15h-18h Samedi : 9h-12h et 13h-16h

NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE ET SURTOUT PAS DANS OU À CÔTÉ DES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie SEULS LES ENCOMBRANTS NON TRANSPORTABLES EN VÉHICULE LÉGER SERONT ENLEVÉS !

La Vie Touristique

Votre Saison de Ski 2016/2017



Maurienne
SAVOIE

Les habitants de Saint Rémy et du Canton peuvent bénéficier de réductions en se renseignant à l'Office de Tourisme du Canton de La Chambre : **04 79 56 33 58**.

Plus de renseignements sur www.maurienne-tourisme.com/ski/



Maurienne Tourisme

Cultivez votre quotidien avec le nouvel agenda culturel du Pays de Maurienne !

Programmer vos sorties culturelles en Maurienne ? Démarrer ou reprendre une pratique artistique ? Rien de plus facile avec la nouvelle formule de l'Agenda culturel édité par le Syndicat du Pays de Maurienne ! Vous serez assurément surpris de la richesse et de la diversité des opportunités qui s'offrent à vous.

Rendez-vous sur <http://agenda-culturel.maurienne.fr> et laissez-vous guider !

Cet agenda est alimenté par la base de données collaborative Apidae (ex-Sitra), dont les principaux contributeurs sont les offices de tourisme du territoire. Pour figurer dans cette base de données, les organisateurs de projets culturels peuvent se rapprocher de leur office de tourisme de secteur, ou contacter la mission culture du Syndicat du Pays de Maurienne au 04 79 64 12 48 ou culture.patrimoine@maurienne.fr.

Yatou-en-Maurienne



Le syndicat du Pays de Maurienne a créé le site internet yatou-en-maurienne.fr permettant aux populations locale, saisonnière et touristique d'accéder en une seule recherche à l'offre locale en termes de services, de commerces et d'artisanat.

Location de meublés touristiques

FOURNIER Ginette : 04.79.83.13.28 et DEBURCK Joël : 03.20.93.01.28

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence européen 112	Urgence Médicale 15	Sapeurs Pompiers 18	Gendarmerie 17
Mairie de Saint Rémy de Maurienne : 04 79 83 13 70 ou pour urgence : 06 45 26 78 80			

La Vie Sociale

A.D.M.R. – Services Complémentaires

L'association ADMR du canton de La Chambre propose, en plus des aides traditionnelles, des services complémentaires tels que : **le portage des repas, la téléassistance et les Soins Infirmiers À Domicile (S.I.A.D.).**

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'ADMR de La Chambre au 04 79 56 33 01.



La Maladie d'Alzheimer



Les personnes du canton de La Chambre atteintes par cette maladie sont reçues à l'accueil de jour de l'hôpital de Saint Jean de Maurienne du lundi au vendredi à la journée ou à la demi-journée. Renseignements au 04 79 20 60 20 poste 6537.

Centre Communal d'Action Sociale

Le Vendredi 18 novembre plus de 70 personnes se sont retrouvées à la salle Belledonne pour le repas annuel des aînés. C'est la commission d'action sociale de la commune qui a tout mis en œuvre pour que cette journée soit la plus agréable possible.



Nataly à l'accordéon, a entonné de belles chansons et a fait danser les participants dans une ambiance très chaleureuse. Le déjeuner a été préparé par Sandy de l'Auberge du Pont.



Cette journée est toujours très appréciée, c'est un moment fort de convivialité qui égaye l'entrée dans l'hiver et rassemble les habitants du village.

Un colis a ensuite été distribué par les membres du CCAS aux personnes ne pouvant assister au repas avec toujours un charmant accueil.

Tout au long de l'année, les membres du CCAS sont à votre écoute pour vous orienter vers les services compétents, vous accompagner dans vos démarches administratives ou vous apporter une aide financière. N'hésitez pas à les contacter pour vous-même, votre famille, vos voisins... La solidarité n'est pas qu'un mot, elle s'exprime au quotidien dans l'attention que nous portons à ceux qui nous entourent.

Ainsi, une rencontre a eu lieu avec l'association AMIES qui propose des solutions de mobilités pour les déplacements de la vie quotidienne (*voir page suivante*).

La Vie Sociale

AMIES – SOLID'ART Maurienne



Solid'Art

VOUS PRÉSENTE

Le Transport Associatif sur mesure : vous ne pouvez pas vous déplacer seul, vous souhaitez être accompagné dans vos déplacements, vous êtes en fauteuil et avez besoin d'un véhicule adapté, le service de l'ARC est fait pour vous !

Simple comme un coup de fil, être adhérent à l'association, appeler 48h avant la date de votre déplacement pour réserver votre transport, location possible sans chauffeur les week-end.

Accompagnement Solid'ARC

Transport des personnes à mobilité réduite

- ✓ Handicap et/ou personnes de plus de 60 ans
- ✓ Adhésion annuelle obligatoire + coût par accompagnement
- ✓ Pour tous types de déplacements: médicaux, loisirs, courses, visite d'un proche, etc.
- ✓ Sur rendez-vous
- ✓ Possibilité de location avec ou sans chauffeur d'un véhicule adapté

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS NOUS CONTACTER

04 79 83 08 13

contact@solidart.net

Solidart Maurienne - Rue du Parquet
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE



La Vie Quotidienne

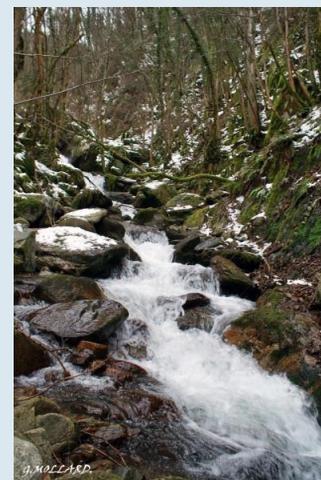
Quelle Eau Buvez-Vous ?

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) vous informe de la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé.

Il n'est plus nécessaire d'aller en mairie lire le panneau concernant la qualité de l'eau de votre ville. Trouvez votre commune et vous aurez le résultat en allant sur le site : <http://www.sante.gouv.fr/eau-potable.html>.

Quelques gestes simples à appliquer :

- Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.



Bilan Qualité

<p style="text-align: center;">Bactériologie</p> <p>Nombre de conformité : 8 sur 8 analyses Limites de qualité : absence de germes/100ml Eau de bonne qualité bactériologique.</p>	<p>Origine de l'eau du réseau du Chef-Lieu de Saint Rémy appartenant à la Mairie et distribuée sans traitement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Belledonne- L'Infernet- Montefront <p>L'eau distribuée au cours de l'année 2015 a été de bonne qualité bactériologique; elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés.</p> <p>Ce réseau est équipé d'un dispositif de traitement pour l'élimination de l'arsenic, accompagné d'une désinfection aux rayons ultra-violet.</p>
<p style="text-align: center;">Dureté</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 2°F – maxi. : 3°F Références de qualité maxi. : aucune Eau douce.</p>	
<p style="text-align: center;">Nitrates</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 1 mg/l – maxi. : 2mg/l Limites de qualité maxi. : 50mg/l Eau contenant peu ou pas de nitrates.</p>	
<p style="text-align: center;">Fluor</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 0,07mg/l – maxi. : 0,07mg/l Limites de qualité maxi. : 1.5mg/l Eau peu fluorée.</p>	
<p style="text-align: center;">Arsenic</p> <p>Valeurs mesurées : mini. : 7µg/l – maxi. : 13µg/l Limites de qualité maxi. : 10µg/l</p>	
<p style="text-align: center;">Autres paramètres</p> <p>Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.</p>	

Culture et Patrimoine

Nuit des Églises

Comme toutes les églises de France, celle de Saint Rémy a ouvert ses portes le 2 juillet jusqu'à minuit pour accueillir le public et lui faire découvrir les richesses de son patrimoine au travers de lectures, de chants ou de méditations. Il s'agissait de permettre aux Rémiliens de retrouver leur église, trop souvent fermée, dont les cloches ont rythmé leur jeunesse. C'est d'ailleurs par une sonnerie que la soirée a commencé. Cette église est un bien de la commune mis à la disposition des fidèles. Jusqu'en 1856, l'église se trouvait dans le bâtiment de l'école du chef-lieu. Construite à partir de 1854 grâce à l'abbé Benjamin Mollin, consacrée en 1858 par Mgr Vibert, elle fut restaurée avec le Père Benjamin Jorcin sous le mandat de René Blanc en 1987. De style gothique flamboyant et dotée d'un magnifique trompe-l'œil, sa flèche de 56 mètres est une des plus hautes de Savoie. Son carillon pèse 1.6 tonne alors que la plus grosse cloche fait 860 Kg. A redécouvrir !



Le monument aux morts aux couleurs de la patrie !



Saint Rémy : quelle histoire !!!

Henri DIDELLE

Le Verney – Le Rafour

André ROCHETTE

Alors que les années ont nuancé ma chevelure d'un blanc neigeux, voici que j'accompagne, l'espace d'un récit mémorisé un voyageur attiré par la découverte de mon village natal : **Saint Rémy de Maurienne**.

A la découverte d'une fraction de St Rémy d'antan

La guerre de 39/45 est encore un récent souvenir. C'est par l'omnibus de St Rémy/Modane qu'il parvient et descend en gare de les Chavannes-St Rémy où je l'accueille. En quelques enjambées nous quittons la placette circulaire bordée de platanes, passons à proximité du bar-épicerie COUVERT avant de « couper » la route nationale alors peu fréquentée. Après le franchissement du pont sur la rivière « l'Arc » nous entrons dans St Rémy au lieu-dit « le Verney du Pont ».

LE VERNEY (ou Vernet) est une zone marécageuse ou pousse la verne ou vergne, mais aussi dénommée aune ou aulne. C'est un feuillu apprécié comme bois de chauffage et alloué en affouage aux Rémiliens.

Pour ce qui est des marécages, citons l'étang proche en amont. Que de fois, alors qu'adolescents nous gardions un troupeau de vaches dans le Verney, nous redoutions que nos bêtes à cornes ne s'égarerent et s'enlisent dans ce secteur vaseux.

Il faut noter l'édification très ancienne et laborieuse des digues de protection contre les crues de l'Arc et plus récemment la maîtrise des deux ruisseaux (celui de la Girard venant de la Lescherette et celui de la Cuisette via St Sulpice) afin de pouvoir rendre le terrain constructible. Un rudimentaire terrain de foot est apprécié alors par la jeunesse rémilienne.



Tout à fait à droite la gare, le café Couvert. Au centre la maison H. Milleret en construction.

LE PONT (et ses péripéties) :

Face à la gare, il dessert St Rémy coté route nationale qu'il rejoint perpendiculairement. Un pont métallique construit en 1880 convenait alors à la circulation de la charrette tracté par le cheval.

*Pont métallique
en treillis
construit en 1880*



Saint Rémy : quelle histoire !!!

A l'ère automobile, à une seule voie et son brutal débouché sur la RN 6, le danger était amplifié. Les piles de support de son tablier sont dynamitées en 1944 par les troupes allemandes en déroute. Une passerelle suspendue par câble est rapidement mise en service. Le pont saboté est évacué.



De gauche à droite : la café Orset, la maison Couvert et le pont provisoire en bois.

En 1953, un pont en béton précontraint est construit. Enfin, depuis 1996, dans le contexte autoroutier, ce pont est remplacé par un magnifique ouvrage construit à quelques 500 mètres en amont, avec bretelle d'accès et qui enjambe : la voie primaire de la Zone Industrielle, l'Arc et dans son prolongement, la voie ferrée et la route nationale.

Par une voie rectiligne, après le franchissement de deux ponts (torrents de la Girard et des Perrelles) nous parvenons au lieu-dit : le Rafour.



Après le pont sur l'Arc, une grande ligne droite nous emmène vers le centre du village

LE RAFOUR :

Son étymologie nous oriente vers le four à chaux, mais aussi vers le lieu où, en période d'épidémie on séquestrait les pestiférés. Thèse d'autant plus soutenue par le fait que dans un très lointain passé (XIIIème siècle) alors que l'on comptait quelques 2000 léproseries en France, Saint Rémy avait la sienne quelque part dans le secteur alors désertique du Rafour.

Une légère courbe montante et nous voici parvenue devant la chapelle de Notre-Dame auxiliatrice.



A gauche la chapelle, à droite l'église et au centre le futur emplacement du monument 14/18

Saint Rémy : quelle histoire !!!

Aujourd'hui, les noms de 47 Rémiliens tombés au combat sont gravés sur ce monument qui fait aussi office de rond-point.

Là, mon hôte, qui remet à plus tard la poursuite de la découverte de St Rémy, me fait alors une remarque pertinente.

« Sur ces quelques 800 mètres parcourus, que d'activités artisanales et commerciales !! » Tentons donc, sans souci de l'ordre chronologique, de les placer en fonction du lieu de leur implantation, sitôt franchi le pont :

Hier, une rue très commerçante :

- Charpente couverture Achile Pitton
- Plomberie Louis Chamorand reprise par son fils André.
- Transports Henri Milleret
- Exploitation forestière Joseph Zanardi
- Caves et transports Gabriel Chamiot
- Auberge du Pont Orset (bar, hôtel, restaurant)
- Maçonnerie, travaux publics Max Mollard
- Transports Pierre Girollet
- Caves Domeck (à la suite de Chamiot)
- Négoce de porcs Ressent
- Annexe de l'entreprise de TP Martinier de St Jean De Mnne.
- Café dancing Zanardi (piano mécanique)
- Mécanique générale François Métral
- Transports Bernard Godet
- Menuiserie Joseph Pitton (reprise par son petit-fils, fermée depuis peu)
- Charpente, couverture, tonnellerie Séraphin Brun
- Exploitation forestière, transports Marius Bonfils (reprise par son fils)
- Stockage matériel de distillation Godet

Aujourd'hui, la route des loisirs :

Que reste-t-il de toutes les activités qui viennent d'être énoncées ?

- L'Auberge du pont. En partie acquise par la commune et mise en gérance. C'est l'unique bar restaurant de la commune.
- Transports Girollet. Les enfants de Pierre ont repris une partie de l'activité avec un camion à toupie pour béton.
- Transports Bonfils. La petite fille de Marius, Sandrine, est encore à la tête de l'entreprise de trois camions et assurent des transports locaux.

Comme St Rémy possède dans cette zone d'une grande surface plate, le Verney s'est beaucoup transformé ces vingt dernières années. Quelques réalisations remarquables en font aujourd'hui une zone de loisirs.

- Le terrain de football Henri Praz
- Le camping, son lac pour la baignade et la pêche, son jet original
- La salle Belledonne transformable à souhait pour accueillir toutes sortes d'activités
- Les deux terrains de tennis
- Le terrain de pétanque qui a remplacé petit à petit les terrains de boules
- L'ensemble miniature multi-sports
- Le terrain de jeux pour les enfants

Et demain ?

La Vie Économique

Activités existantes à Saint Rémy

Agriculture	Infirmière
Alimentation	Informatique – Internet (<i>Dépannage – Vente</i>)
Assistante maternelle	Kinésithérapeute
Assistante bureautique	Location de costumes
Auberge du Pont	Lombriculture
Bois de Chauffage	Marbrier
Boulangerie	Matériel de sport pour handicapés
Camping - Snack-Bar – Restaurant	Médecin
Centre Équestre	Menuiserie bois et matières
Charpente	Miellerie
Chauffagiste	Peinture - Plâtrerie - Isolation - Carrelage
Coiffure	Pension chevaux – Centre équestre
Déneigement (<i>gyrobroyage des routes</i>)	Plomberie
Dépannage multiservices	Psychologue
Ebénisterie	Sellerie - Couture
Électricité	Sciage Rabotage
Électronique, automatisme et informatique industriels	Tabac - Journaux - Souvenirs
Élevage canin	Transports de personnes et marchandises
Espaces verts	Travaux publics
Esthéticienne	Travaux-Services forestiers
Exploitation forestière	Vente de bois de chauffage

Pour voir l'ensemble des activités, veuillez consulter l'annuaire.

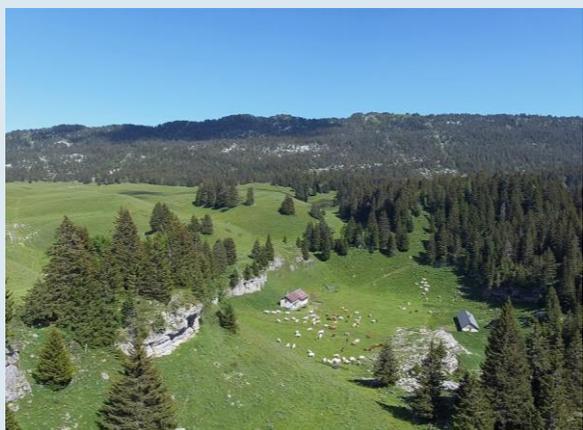
Liste des entreprises : Z.I. François Horteur

ACMP : Nettoyage – Laverie industrielle	LUXOL : Tuile photovoltaïque intégrée en toiture
ALP'AD : Sécurisation et travaux en hauteur	MANNO TP : Travaux Publics
ARNOUL : Travaux publics	MÉTRAL Anthony : Scierie
CHAMBONNET : Travaux publics	MONDET Jean-Claude : Menuiserie
CHAMORAND : Espaces verts, location quad	ONF (bureaux)
CHAUMAZ : Messagerie - Livraison	PICOLLET : Travaux publics
DURBET : Ebénisterie, Miellerie	SEREM : Électronique, automatisme, informatique industriels
FIBREA : Déploiement fibre optique	SOREA : Société des Régies de l'Arc
GATE France : Moteurs électriques - Plasturgie	TARDY : Menuiserie, charpente
GROS Philippe : Bois Chauffage – Travaux forestiers	TESSIER : Matériel de sport pour handicapés
IDWATT : Solutions d'éclairage LED	THIAFFEY (MTPE) – Travaux Publics
JACQUEMMOZ : Transports internationaux	
LES TECHNICIENS DU SOLAIRE : Installations photovoltaïques	

La Vie Économique

Nouvelles entreprises

ISOSKY : Le drone, l'outil idéal pour les vues aériennes



Pour filmer l'inaccessible en toute sécurité, ou tout simplement avoir une vue imprenable, le drone est un outil idéal. Il apporte une nouvelle facette aux photos et clips vidéo en proposant un point de vue original.

Notre équipe est composée de deux Rémiliens, un pilote diplômé, DESCHAMPS Éric, et un cadreur-monteur professionnel, JULLIARD Philippe.

Le drone est une solution innovante dans de nombreux domaines d'applications comme l'orthophotographie pour les calculs de volumes (carrière, gros œuvre...), le suivi de chantier, l'expertise pour assurance...

Pour en savoir plus sur nos réalisations, retrouvez nous sur www.isosky.fr ou sur Facebook.

*Vous pouvez également nous contacter aux :
06.67.68.75.97 et 06.80.08.78.83.*

I S O S K Y
UN NOUVEAU POINT DE VUE

Gelée Royale Authentique - Valérie PESENTI

Promouvoir un produit d'exception, comme la gelée royale bio, récoltée grâce au savoir faire de mes cousins (Frédéric et Audrey PETITJEAN, Miellerie des HURTIÈRES), c'est ce qui m'a poussé à créer ma micro-entreprise.

Cette substance naturelle, concentrée en acides aminés, minéraux, oligoéléments et vitamines en fait un produit d'exception. Ce trésor de la ruche comble les carences de notre corps, booste les défenses immunitaires. Elle permet de lutter contre la fatigue physique, mentale et le vieillissement.

Produite par nos abeilles, sur le massif des Hurtières, notre gelée royale bio n'a subi aucune transformation, n'a pas été congelée ni déshydratée.

Je suis présente sur le marché de Saint Jean de Maurienne le samedi matin (deux samedi par mois).

N'hésitez pas à me contacter au 06.21.58.00.07.



Menuiserie – Ebénisterie artisanal – BOIS/PVC/ALU : TRACANELLI Simon

(formé chez les Compagnons)

Tél : 06.85.34.43.78

OUVERTURE
MENUISERIE EBENISTERIE
DEBUT SEPTEMBRE

LES ETALONS
73660 ST RÉMY DE MAURIENNE

- POSE MENUISERIE
- PVC / ALU
- VOLETS ROULANTS
- FABRICATION MENUISERIE INTERIEUR/EXTERIEUR BOIS



S.A.S.U TRACANELLI SIMON
Menuiserie - Ebénisterie Artisanal - BOIS / PVC / ALU
Formé chez les Compagnons

Tél. 06 85 34 43 78

La Vie Communale

Nos Très « **CHERS** » **CHATS**

Une légende affirme qu'aux temps jadis, peu de spécimens survivaient aux réveillons de Noël ou du Jour de l'An - sans doute, une trop grande consommation de foie gras - ! Il n'en reste pas moins qu'actuellement le nombre de chats grandit plus vite que celui des Rémiliens. Et ils coûtent chers ! La commune est d'ailleurs régulièrement sollicitée par l'association « REGUL'MATOUS » dont le but est de castrer et stériliser les chats errants avant de les relâcher.

Quelques règles sont ici rappelées :

1. Les chats domestiques sont sous la responsabilité directe de leurs maîtres; il appartient à ces derniers d'assurer les frais de vétérinaire consécutifs à une stérilisation.
2. Seuls, les chats errants sont traités par l'association REGUL'MATOUS.
3. Aux termes de la loi, une personne qui nourrit volontairement un chat errant en devient responsable. Et, dans ce cadre, un vétérinaire peut refuser la prise en charge d'une intervention.



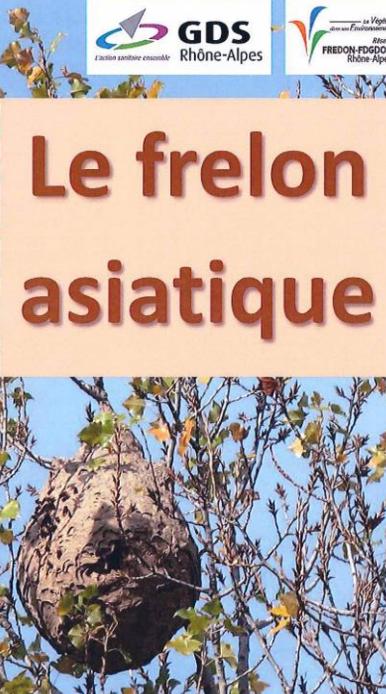
Défibrillateurs communaux

4 défibrillateurs sont à votre disposition sur la commune :

- Hall Mairie
- Salle Belledonne
- Centre Pompiers
- Lac Bleu (*juillet – août*)



La Vie Communale



Le frelon asiatique

**Vous suspectez sa présence.
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.
Contactez nous :**

GDS 73-74 ☎ 04 50 88 19 68 ✉ contact@gdsdessavoie.fr
FDGDON 73-74 ☎ 04 57 08 76 00 ✉ vidal.fdgdon7374@gmail.com

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

GDS Rhône-Alpes
le Végétal
FREDON-FGDON Rhône-Alpes

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Détruisez l'Ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs

Pourquoi ?

Les pollens d'Ambroisie

peuvent provoquer des réactions allergiques

en fin d'été :

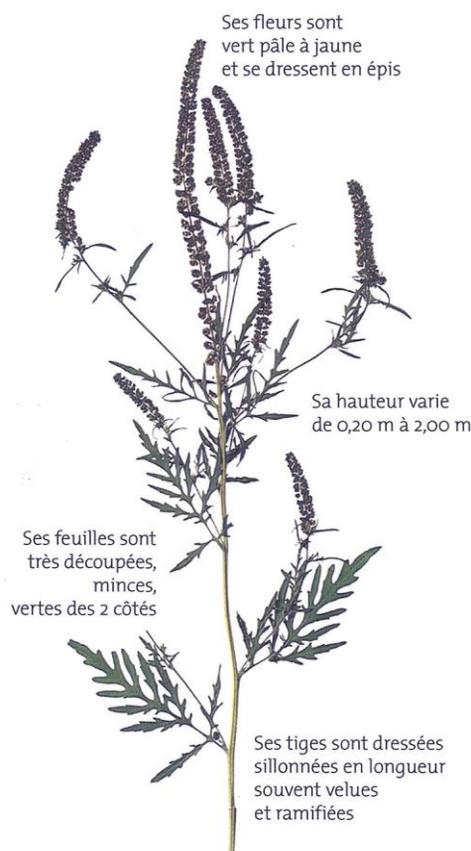
- rhinites
- conjonctivites
- asthme
- laryngites
- urticaire
- eczéma



L'AMBROISIE AVANT FLORAISON

L'Ambroisie pousse :

- sur les remblais et chantiers.
- les terres à l'abandon.
- les lotissements.
- dans les cultures.



AMBROISIE EN FLEUR

Agissez !

La plante doit être **éliminée**

- par l'arrachage (avec port de gants).
- par un fauchage (à 10 cm), de préférence avant floraison, fin juillet répété fin août.
- en empêchant son installation par végétalisation avec des plantes non allergisantes (trèfle, luzerne, ...).

Informez-vous !

www.ambrosie.info
www.pollen.fr

Reconnaissez-la

La Vie Communale

SCoT – Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Maurienne

(Fabien Bonnaffous)

Rappel du contexte :

Institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification et d'urbanisme. Il définit les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire à moyen terme (réflexion à 15/20 ans). A travers un objectif de cohérence à l'échelle du bassin de vie, les élus qui votent le SCoT fixent un cadre de référence pour différentes politiques territoriales, notamment l'habitat, le développement industriel et commercial, les déplacements, le tourisme, l'agriculture, la protection de l'environnement... Le SCoT traduit une vision stratégique de développement du territoire à travers un projet équilibré entre les options d'aménagement et les choix de protection. Il est élaboré à l'échelle des 62 communes du Pays de Maurienne. L'élaboration d'un projet de SCoT nécessite une grande implication des élus locaux et se fait en concertation avec habitants et acteurs socio-professionnels du territoire.

Réunion de présentation
du SCoT à la salle
Belledonne de Saint
Rémy de Maurienne.



Les temps forts 2016

Finalisation du diagnostic :

Dans la poursuite d'une large concertation initiée par le Syndicat de Pays de Maurienne lors des études préparatoires au lancement du SCoT, le diagnostic stratégique a été finalisé au printemps 2016 par une série de 3d'ateliers participatifs ouverts aux élus, habitants et acteurs socio-économiques du territoire. La contribution de plus de 120 participants a permis d'affiner l'état des lieux et de préciser les enjeux. Après un débat avec les élus de chaque communauté de communes, ce diagnostic stratégique a été validé par le comité syndical du 8 juillet 2016. Une plaquette de synthèse du diagnostic est téléchargeable sur la page SCoT du site www.maurienne.fr.

Démarrage du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

Le projet politique constitue la pièce essentielle du SCoT en élaboration. Elle précise la stratégie et l'ambition du territoire pour les 15 prochaines années et sur l'ensemble des thématiques qui le composent. Son élaboration a nécessité un exercice de prospective mené en deux temps : tout d'abord des ateliers de concertation avec les nombreux élus et acteurs mobilisés pour le diagnostic et ensuite en comité restreint, avec les élus du bureau du SCoT, pour travailler sur les scénarii et produire la maquette du PADD.

La Vie Communale

En 2017, l'élaboration du SCoT se poursuit !

Partage et finalisation du PADD :

Le projet de PADD sera présenté et débattu avec les élus des communautés de communes début 2016. Il sera également concerté avec la population et affiné avec les personnes publiques associées à l'élaboration du SCoT. L'objectif est de soumettre ce projet pour débat en comité syndical du Pays de Maurienne au printemps prochain.

Traduction du projet de territoire en Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) :

Troisième pièce du SCoT, le DOO (opposable aux PLU) constitue sa boîte à outils et traduit le projet en document d'urbanisme. Cet exercice technique démarrera au printemps 2017 et nécessitera de multiples échanges entre les porteurs de projets et les membres du bureau SCoT. Le DOO intégrera notamment les Unités Touristiques Nouvelles (UTN). Ces dernières ne sont plus des procédures individuelles mais seront justifiées par une stratégie touristique globale inscrite dans le PADD.

L'objectif est de finaliser le DOO au printemps 2018 et de soumettre le projet de SCoT pour arrêt au comité syndical mi 2018. Ce projet arrêté sera ensuite transmis pour avis aux personnes publiques associées et mis en enquête publique. L'approbation du SCoT interviendra fin 2018 pour une mise en œuvre immédiate.

Il est possible de télécharger les plaquettes de présentation de la démarche et des études de diagnostic sur le site www.maurienne.fr



Emploi des Jeunes Saisonniers *(par la commune, l'été, avec un nombre de places limité)*

Conditions : être lycéen ou étudiant, être domicilié dans la commune, avoir entre 16 et 18 ans, maximum : 2 saisons

La Vie Communale

Micro-Crèche

(capacité d'accueil maximum : 10 enfants – Service de la 4C)



Assistantes maternelles agréées

Nom	Adresse	Téléphone
FAURE Aurélie	40 impasse de la Rapine	04.79.59.09.04
SON Fabienne	650 rue du Lac Bleu	06.58.20.87.20
TRACANELLI Anita	1355 route de La Lauzière	04.79.83.13.97
TRACANELLI Aurore	705 route de La Vanoise	06.30.58.93.10

Maison d'Assistante Maternelle

Nom	Adresse	Téléphone
GODET Sophie	La Girard	06.35.21.44.17
PESENTI Caroline	La Girard	06.40.82.17.71

Enfants du Pays



Vous l'avez sûrement déjà aperçue sur les routes de montagne, entre le col de la Sausse et celui du Mont-Cenis, et même à Saint Rémy. Une petite bouille ronde, souriante, la démarche énergique et assurée, cette passionnée de faune et de flore vous a offert du beaufort cet été sous son habit de colporteur des alpages. Mais elle a d'autres ambitions.

Fanny Godet, puisque c'est elle qui fait l'affiche aujourd'hui, a commencé sa scolarité à l'école primaire de Saint Rémy. Marie-France Rancurel lui a appris les bases du savoir et la nécessité d'avoir toujours un travail bien fait. Le collège de Saint Etienne

de Cuines lui a permis de s'affirmer et de choisir, déjà, sa voie. Dès son plus jeune âge, elle avait la volonté de servir, et d'être au plus près de la nature. D'où, trois ans au lycée agricole de Poisy-Chavanod puis un bac-pro dans la filière « gestion des milieux naturels et de la faune ». Dans la foulée, elle obtient son BTS en « gestion et protection de la nature ». Enfin, elle paye la fin de ses études en passant chez « Jul'Espaces Verts » où elle se familiarise avec le milieu du travail et le milieu masculin. Elle passe encore un BTS de « gestion forestière », puis réussit enfin le concours d'agent patrimonial à l'O.N.F. pour déboucher immédiatement sur un premier poste à Château-Chinon, dans la Nièvre.

Marteau en main, habilitée à verbaliser, les braconniers n'ont qu'à bien se tenir. Dès le 2 janvier 2017, elle va arpenter les forêts de Bourgogne, du côté du site historique de Bibracte, sur les traces des légions romaines. Elle aura en charge la gestion d'une forêt de 600 hectares plus quelques petites unités, la gestion touristique du site et la veille écologique. A peine le temps de se détendre pour chasser les sangliers qui ne manquent pas en Bourgogne.

Fanny ne se considère pas comme un modèle, même si, quelque part, son cursus peut inciter quelques jeunes à choisir cette voie qui offre de nombreux avantages. Autrefois, les enfants du pays allaient ramoner les cheminées à Paris; aujourd'hui, ils partent, diplôme en main, exercer leurs talents et leurs compétences là où l'herbe est un peu plus verte.

Le conseil départemental jeune est une assemblée élue représentative des Jeunes collégiens de Savoie dont **Margot Latour** (collège de Saint Etienne de Cuines) en est la conseillère départementale jeune. Il a pour but de faire des appels à projets. Les thèmes abordés lors des séances sont : la laïcité au sein de la république, le respect en communauté, les discriminations sous toutes leurs formes.

« Mon projet a pour but de lutter contre le harcèlement dans les établissements scolaire, les violences verbales, physiques et morales. Lutter contre le cyber harcèlement sur les réseaux sociaux. Ces actions seront mises en application dans tous les établissements du département après approbation du Conseil Départemental Jeune de Savoie. »



Margot Latour entourée d'Hervé Gaymard et Monique Chevallier

Les Travaux

Entretien des bâtiments : église (*toit + filet*), salle Belledonne (*chaises*), salle Rencontre (*isolation toiture*), Groupe Scolaire (revêtements muraux de protection), aménagement préau ancienne école (*locaux Sou des Écoles et Comité des Fêtes*).

Terrains communaux : futur cimetière (*sondage terrain*), Les Blachères (*débroussaillage et valorisation*), conduite de Montfrond aux Étalons (*débroussaillage*), installation CSE (*20 emplacements*), feux clignotants route du Lac Bleu, canalisation eaux pluviales (*haut du village*), mise en place barrières de protection (*Isérable-La Bessée*), déneigement (*changement de prestataire*).

Centre Bourg : sécurisation avec îlots et trottoirs.

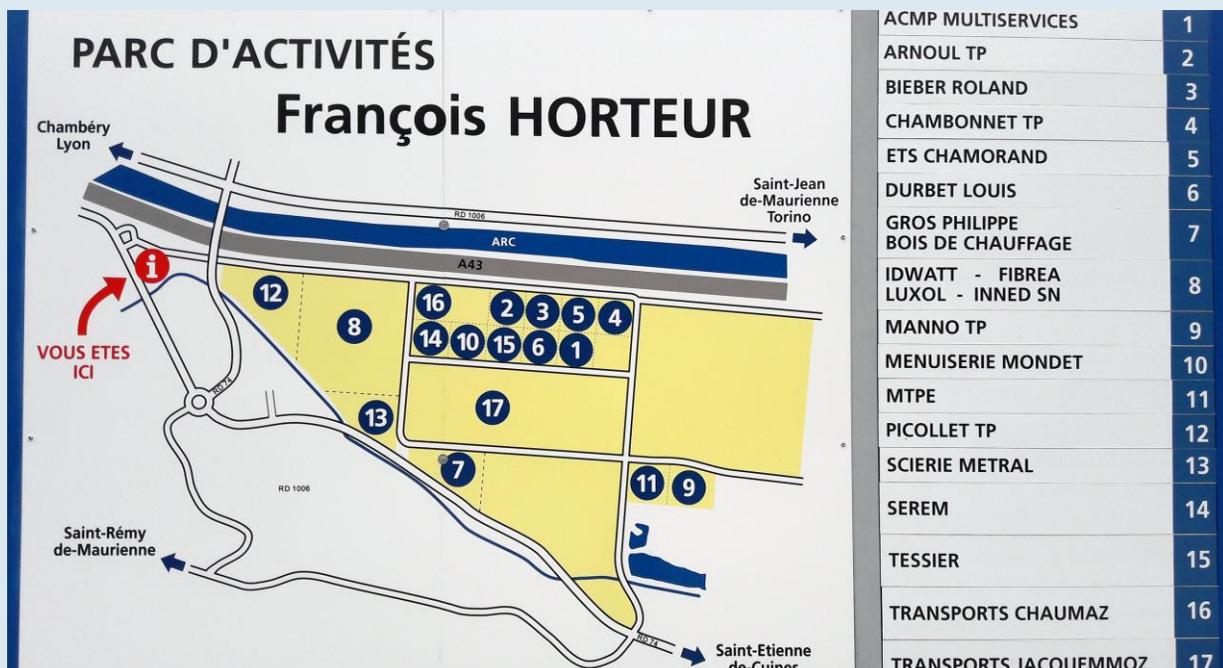


Réseaux secs : éclairage public (*440 lampes - 35000 €/an*), pose d'horloges astronomiques pour des économies d'énergie.

Réseaux humides : changement de pompe (*réservoir du Grivolley*), remplacement filtre arsenic.

Véhicules : remplacement des véhicules hors d'usage et vétustes (*sécurité*).

Zone Industrielle : réfection et actualisation des panneaux du plan de la ZI, vente parcelles (*Manno TP*), installation d'une laverie industrielle.



Cession bâtiments : ancien presbytère, snack le Lac Bleu.

Et toujours...des Projets

Groupe Scolaire : finalisation nouveau parking et acquisition terrain (*au-dessus*).

Centrale hydro-électrique : haut de Lescherette.

Salle Belledonne : changer ou réparer tables.

Zone Industrielle : installation fibre optique.

Agriculture : installation bâtiment agricole aux Canadas.

Torrent des Perrelles : curage partiel (*projet RTM*).

Zone de loisirs : réaménagement zone entière (*nouveau propriétaire Camping*).

WC public : mise en place près de la Guinguette (*ceux du Camping plus accessible*).

Mairie : réhabilitation et mise aux normes (*2 ou 3 ans*).



Poèmes et Chanson

Savourer les délices d'un matin qui s'éveille
Avec toutes ces neiges embrasées de soleil
Il est là mon pays et ses villages étagés
Noyés dans la verdure jusqu'au fond de la vallée ;
Tous ces trésors me charment et comblent mes journées.

Rêver ainsi, tout en gardant les pieds sur terre,
Elever mon âme jusqu'à oublier ses misères,
Ma manière de voir, que ce coin de paradis
Y valait bien d'y consacrer une part de ma vie.

De cela, mon village, Saint Rémy de Maurienne
Est lié à sa vallée et son nom, à la Maurienne.

Mauriana, Maurigena, Maurienna, Maurienne
A l'instar de Rome, l'empire des Alpes Cautiennes
Urbanise ses cités, construit sa voie romaine
Relis la vallée au Piémont et sa plaine.
Instruit par vingt siècles d'histoire, nos contemporains
Entreprennent de créer de grandes lignes pour les trains.
Nos édiles, de nos jours, férus d'idées nouvelles,
Nous préconisent la voie ferrée tout en tunnel,
Evitant à cette belle vallée, un destin cruel.

René BLANC

L'été dans le jardin,
Les amours vont bon train,
L'élégante courgette,
S'est trouvée un peu bête,
Devant le potiron,
Tout gonflé d'émotion.
La tomate en rougit,
De toutes ces folies,
Mais, ferait son affaire,
D'un bel haricot vert.
Voilà que les concombres,
Se mettent en grand nombre,
A ramper, en sourdine,
Pour voir les aubergines.
Le fenouil anisé,
S'est fait un peu friser,
Sans doute, pour mieux plaire,
A quelque pomme de terre.

Quant à la belle carotte,
Que l'on prend pour une sottie,
S'accommodera, facile,
De l'ail et du persil.
Une salade joughue,
A mit son cœur à nu,
Devant un gros poivron,
Vert, de tant de prétention.
Tant pis pour l'épinard,
Qui est toujours en retard,
Se contenter il devra,
D'une poirée blonde, sans appât.
Mais, pour l'amère endive,
Qui pousse à la dérive,
Quel meilleur compagnon,
Qu'un très piquant oignon
Le salsifis, tout noir,
Cache son désespoir

Il fait bonne figure,
Devant une fève dure,
Dans un coin, le radis,
Rose et tout, tout petit,
Cherche scarole au grand cœur,
Pour faire son bonheur
Il reste le pissenlit,
Qui n'a rien à faire, ici
Les choux et les poireaux,
Passeront pour des bedeaux,
Pour peu qu'ils gambergent,
Ils n'auront que l'asperge
Voilà le potager,
Tel, dont peut en rêver,
Un jardinier heureux,
De jardiner à deux

Les amours au jardin - Maité

Tu ne peux plus supporter les
cloches de l'église
Tu dis qu'elles te rendent fou de
leurs notes de musique
Tu voudrais faire cesser toutes les
heures du village
Qu'on te laisse rêver dimanche et
bien davantage.
Mais je croie que tu as la mémoire
courte
L'église était là bien avant ta
maison.
Fallait pas t'installer aussi près d'un
clocher
Si tu peux pas supporter d'écouter
sa chanson.
Nous on ne te dit rien tous les
samedi matin
Quand tu viens nous brancher ta
tondeuse à gazon !

Refrain
Où que tu ailles, d'où que tu viennes
Essaies au moins de respecter
Les fondations qui seront les tiennes
Puisque toi tu viens d'arriver.
Ne touchez pas à nos fontaines
Elles coulent ainsi depuis tant
d'années
En venant boire à leur margelle,
Ne venez pas les abîmer !

Tu as pris rendez-vous chez monsieur le Maire et ses adjoints
Pour venir leur parler du poulailler de ton voisin.
Tu dis que la basse-cour écorche ton nez et tes oreilles,
Qu'il faudrait déporter fermier, volatiles et fermière !
Mais je croie que tu as la mémoire courte
Le voisin dont tu parles n'avait pas de voisin.
On ne va pas égorgé son coq et ses poules
Parce que Monsieur est resté à moitié citadin !
Nous on ne te dit pas qu'il faudrait fusiller
Ton idiot d'animal qui fait que d'aboyer !

Refrain

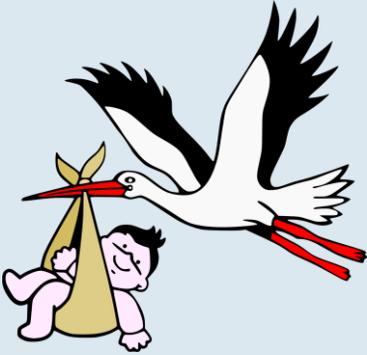
Vous êtes venus prospecter nos villages et nos chemins de pierre
Un portefeuille à la main et des dollars dans les poches.
Vous venez convertir nos montagnes et toutes nos rivières
En richesse et profits, attirés de nos terres.
Mais vous avez je croie la mémoire un peu courte,
On s'est bien débrouillé quand on manquait de tout
On ne va pas laisser faire votre armée de soldats
Qui viendrait tout casser en se moquant de nous !
On ne vous a pas demandé de nous changer nos rêves,
Nous qui avons rêvé de garder nos fontaines !
Ne touchez pas à nos richesses
Elles n'ont de prix que de les aimer,
Un clocher d'église, une fontaine,
C'est un héritage que j'aimerais garder !

« Avec l'aimable autorisation de Madame DESCHAMPS Barbara, interprète et compositeur
www.barbaradeschamps.net »

Ne touchez à rien Interprété par **Daniel CHAMPEMONT**

L'État Civil

Naissances



BENEDETTO Eline
BOUFFE Eloan
CABOTTE Loukass
CARENINI Gabin
CHAMPLOY Fanette
LO BASSO – PHOTIOU Malone
LOPES Laurena
MELLAN Hugo
MUGNIER Louis
PONTET Céleste

Mariage



CASIMIRO SERRANO Humberto José & REY Christelle

Décès



BLANC René
BUISSON Benoît (2015)
CANLAY Lucienne née METRAL
CLAPPIER Noël
DAMIANO Joseph
FRENE Joseph
GAVARINI Mireille née BONFILS
GIRARD Emeric
GIRARD Léo
LE CORNEC Roland
MAGNAT Rolland
MERAND Andrée née BOURGEOIS (2015)
MULLER Christian
REY Solange
ROCHETTE Irène née JACQUEMMOZ
ROSTAING Jeannine née GELINEAU
TOGNINI Sabine née LAURENT
VALIN Françoise née COUDRAY

À Votre Service

Services Municipaux	Renseignements
Mairie secrétariat	<p>▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ▲ Mardi et jeudi de 9h à 12h ▲ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ☎ : 04 79 83 13 70 - ✉ : stremairie@wanadoo.fr</p>
Agence Postale Communale	<p>▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ▲ Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 ▲ Samedi de 9h à 11h30 Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h30 ☎ : 04 79 83 15 63 - Réservation des salles communales</p>
Bibliothèque	Mardi de 8h30 à 11h30 - Mercredi de 14h à 15h30. À côté de l'agence postale.
Correspondant Défense	Daniel CHAMPEMONT - ☎ : 04 79 83 00 82 Pour tout renseignement concernant les carrières militaires.
Ecrivain Public	Vous avez des difficultés pour rédiger vos lettres administratives ou établir un dossier, une assistance vous est proposée à l'Agence Postale.

Services Paramédicaux	Renseignements
Médecin Généraliste	Mme ARSÈNE Laura - Sous l'Agence Postale - ☎ : 09 53 32 16 65 Lundi, mercredi, vendredi visites libres de 9H à 12H30, sur rendez-vous de 16H à 19H Mardi et jeudi sur rendez-vous de 9H à 12H30, visites libres de 15H30 à 19H Samedi de 9H à 10H30 sur rendez-vous pris avant vendredi après-midi
Pharmacie de garde	Indiquée en Mairie
Kinésithérapeute	Mme COUSSAERT Jackie - Sur rdv du lundi au vendredi - ☎ : 04 79 20 49 15
Psychologue	Mme BACONNET-DUFOUR Virginie - ☎ : 06 79 87 94 63 (sur rdv du lundi au vendredi)
Maison médicale de Garde	Le soir à partir de 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés à partir de 9h à Saint Jean de Maurienne - Hôpital - ☎ : 04 79 20 60 20 Composer le 15 et un médecin répond et oriente vers la structure adaptée.
Service médico-social	Centre polyvalent d'action sociale - ☎ : 04 79 44 53 00
Cabinet d'infirmières	Du lundi au samedi de 8h à 8h30 - ☎ : 04 79 59 43 56
A.D.M.R	Canton de La Chambre ☎ : 04 79 56 33 01

Autres Services	Renseignements
DECLICC	Activités proposées pendant les vacances aux enfants et adolescents. Voir affiches. 98 route de la Combe à Saint Etienne de Cuines - ☎ : 04 79 56 35 06
Cinéma	1 jeudi sur 2 - Salle Belledonne - Se reporter aux affiches, panneau lumineux et site web Séance enfants à 17h30 - Séance adultes à 20h30
Restaurant Auberge du Pont	Du Lundi au Jeudi de 9h à 15h - Vendredi de 9h à 15h et de 18h à 23h Samedi de 10h à 15h et de 18h à 23h - Dimanche de 10h à 15h - ☎ : 09 82 60 11 61
Camping Les Lacs de Maurienne	Ouvert toute l'année (sauf mois de novembre) ☎ : 06 76 29 19 39 - www.campinglelacbleu.fr
Halte garderie crèche	Saint Etienne de Cuines - Saint Rémy de Maurienne - ☎ : 04 79 56 27 78
Commerces	Épicerie, tabac presse, boulangerie, pâtisserie, coiffure, restauration/snack/pizza, esthétique, élevage canin, informatique-internet,
Hello Taxi Max	☎ : 04 79 56 60 07 - 📞 : 06 89 90 77 49
Dépannage	GAZ de France 24h/24 - ☎ : 0810 314 314 : Urgence - ☎ : 0810 333 073 : Sécurité EDF
Sapeurs Pompiers	Appel au 18 ou 112 depuis un mobile

Agenda 2017

Quelques manifestations à venir...

(communiquées par les associations)

MARS :

- Dimanche 5 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Dimanche 19 : Concours de Belote des 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.
- Samedi 25 : Festival Écoute et Regarde – Démonstration de Mashup Table et Conférence par le CDA.

AVRIL :

- Samedi 1^{er} : Challenge L. Mondet organisé par l'Amicale Boule Casba.
- Dimanche 2 : Théâtre « Buron Out » organisé par le Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.
- Jeudi 13 : Festival Écoute et Regarde – Court métrage des « MinosFilms » et Cinébus avec « Les Virtuoses ».
- Dimanche 23 : Thé dansant du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.

MAI :

- Lundi 8 : Championnat de Savoie Doublettes Jeunes : Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors.
- Samedi 13 : Festival Écoute et Regarde – Ciné-Concert avec l'Orchestre Symphonique de St Jean de Mne.
- Samedi 13 : Concours départemental officiel en doublettes mixtes – Challenge Fondation Adrien.
- Samedi 13 : Challenge Maryse & Loulou organisé par l'Amicale Boule Casba
- Samedi 20 : Concours doublette - Challenge Entreprise Chambonnet - Pétanque Rémilienne.
- Samedi 20 : Congrès louveterie organisé par l'ACCA à la salle Belledonne.

JUIN :

- Dimanche 4 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Samedi 10 : Tournoi de sixte vétérans (10^{ème} anniversaire) organisé par l'USSR
- Dimanche 11 : Concours de pétanque organisé par les Féminines de l'US Foot St Rémy.
- Dimanche 11 : Fête de la chasse organisée par l'ACCA.
- Samedi 17 : Tournoi de sixte organisé par l'USSR.
- Samedi 24 : Tournoi de pétanque – Challenge Menuiserie Mondet.
- Dimanche 25 : 40^{ème} anniversaire du Club du Nouvel Age.

JUILLET :

- Jeudi 13 : Les Nuits Blanches du Lac Bleu – Concert Blues-Rock du groupe « Medic Motion » par le CDA.
- Jeudi 13 : Feu d'artifice et bal animé par Sono Apocalypse.
- Vendredi 14 : Repas le midi avec animations, ouvert à tous, organisé par l'US Foot St Rémy.
- Vendredi 14 : Les Nuits Blanches du Lac Bleu – Concert Pop-Rock du groupe « Les Cimes Sonnent ».
- Vendredi 14 : Tournoi de pétanque Tête à Tête - Challenge Jul'Espaces Verts ouvert à tous.
- Samedi 15 : Les Nuits Blanches du Lac Bleu – Concert folk irlandais du groupe « The Green Duck ».

AOUT :

- Samedi 12 : Concours triplète mixte – Challenge Dédé & Georgette Mondet - Pétanque Rémilienne.

SEPTEMBRE :

- Samedi 2 : Concours doublette - Challenge Maryse & Loulou Orset - Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 10 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.

OCTOBRE :

- Samedi 29 : Concours de belote organisé par l'école de Pétanque à la salle Belledonne.

NOVEMBRE :

- Samedi 25 et Dimanche 26 : Marché de Noël organisé par Arts et Loisirs à la salle Belledonne.

DÉCEMBRE :

- Week-end du 9-10 : Activités du Téléthon des 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.
- Jeudi 7 : Repas de Noël du Club du Nouvel Age.
- Dimanche 17 : Concours de Belote de l'USSR à la salle Belledonne.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle indique seulement les principales manifestations de 2017.



www.saintremydemaurienne.com